



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT 5

L'ACTION DU SYNDICAT AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES 6

Le périmètre d'action du Syndicat	6
Les principales missions du Syndicat	7
Les structures adhérentes	7

LES FAITS MARQUANTS 8

Une équipe renforcée	9
Participation aux groupes de travail transfrontalier des CIPMS	10
Consultation sur les projets de SDAGE et du PGRI 2022-2027 : le Syndicat donne son avis	11
Résultats de l'étude relative à l'état quantitatif de la ressource en eau portée la Région Grand Est	12

LE PAPI : CADRE D'ACTION DU SYNDICAT 13

C'est quoi un PAPI ?	13
Avancement du PEP	14
Actions relatives à l'amélioration de la connaissance et de la culture des risques	15
Actions relatives à l'aménagement et à la gestion des eaux	23
Actions relatives à la gestion des ouvrages de protection hydraulique	26
L'accompagnement des EPCI dans la mise en œuvre de la GEMAPI	29

LES MOYENS FINANCIERS 31

Les ressources et dépenses du Syndicat	31
La mobilisation du budget 2021	32
Les soutiens financiers	33

BILAN ET PERSPECTIVES 34



Le mot du Président



C'est avec honneur que je viens introduire, en tant que nouveau Président du Syndicat Mixte Moselle Aval, ce rapport d'activités pour l'année 2021. Je tiens tout

d'abord à saluer la mémoire de mon prédécesseur, Bruno VALDEVIT, pour le travail réalisé au cours de son mandat, et qui nous a quittés trop tôt en cette fin d'année 2021.

A la lecture de ce document, vous aurez, tout comme moi, l'occasion de prendre connaissance et d'apprécier le travail réalisé au cours de l'année par l'équipe opérationnelle, auprès des structures du bassin versant compétentes en GEMAPI.

Cette année 2021 a été caractérisée par la réalisation des études et des prestations permettant d'améliorer la connaissance des risques, et par la pleine déclinaison des travaux de modélisation hydraulique réalisés en régie, dans le respect du calendrier global du programme d'actions.

Un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) au stade d'intention qui a également changé d'appellation en cours d'année : devenu Programme d'Etudes Préalables (PEP) avec l'intégration au nouveau cahier des charges national paru début 2021, accordée par le préfet de Moselle le 15 novembre 2021, après concertation avec les différents co-financeurs.

Cette évolution permettra notamment une meilleure projection sur un PAPI-travaux au plus proche des attendus, dont le dépôt d'un projet complet est toujours prévu au premier trimestre 2024. Elle apporte également au Syndicat un soutien renforcé de l'Etat à l'animation de cet ambitieux programme.

L'année 2021 a également été riche de réflexions vers un nouveau dimensionnement du Syndicat pour la poursuite de l'animation de la démarche et la conduite des prochaines actions dans le cadre du PAPI à venir. Ces perspectives conduisent à envisager à moyen terme la transformation du Syndicat en Etablissement Public Territorial de Bassin afin de consolider la cohérence de son action sur le bassin versant et d'accompagner au mieux les intercommunalités adhérentes dans les projets à venir.

Enfin, je tiens personnellement à remercier les élus et techniciens des intercommunalités membres, les Vice-Présidents et l'ensemble des élus du Comité syndical, ainsi que nos partenaires techniques quotidiens, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, l'Etat ainsi que la Région Grand Est pour leur implication et leur soutien.

François HENRION
Président du Syndicat
Vice-Président de Metz Métropole
Maire d'Augny

L'ACTION DU SYNDICAT

au plus proche des territoires

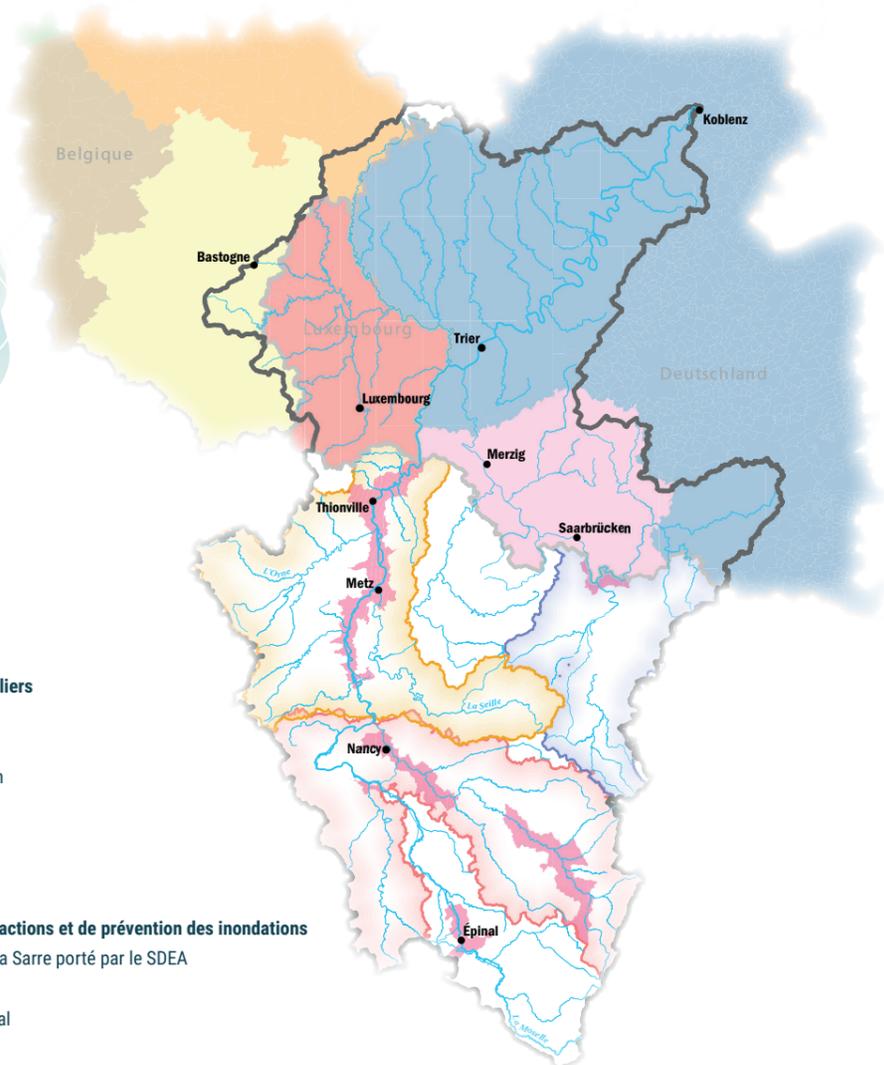
Le périmètre d'action du Syndicat

- > Au sein du bassin versant international de la Moselle
- > Au sein de la Région Grand Est
- > Recouvre le périmètre de trois Départements : Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle et de 27 EPCI, soit 605 communes
- > Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) Metz, Thionville, Pont-à-Mousson dont 32 000 emplois et près de 57 000 habitants seraient impactés par une crue de probabilité modérée (temps de retour de 100 à 300 ans)
- > Périmètre de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) de la Moselle aval.

780 705 habitants dont
660 000 représentés au sein
du Comité syndical

Superficie
4 633 Km²

- Principaux chefs-lieux
- Périmètre TRI
- Bassin versant de la Moselle
- Frontières nationales
- Entités administratives des pays frontaliers**
- Luxembourg
- Rheinland-Pfalz
- Circonscription du Brabant Wallon
- Circonscription de Liège
- Circonscription de Luxembourg
- Circonscription de Namur
- Saarland
- Structures porteuses d'un programme d'actions et de prévention des inondations**
- Périmètre du PAPI d'intention de la Sarre porté par le SDEA
- EPTB Meurthe-Madon
- Périmètre de la SLGRI Moselle Aval



Sources : SIG-GR, DREAL Grand Est, EEA, SDEA, EPTB Meurthe-Madon
Date d'exportation : 11/12/2018

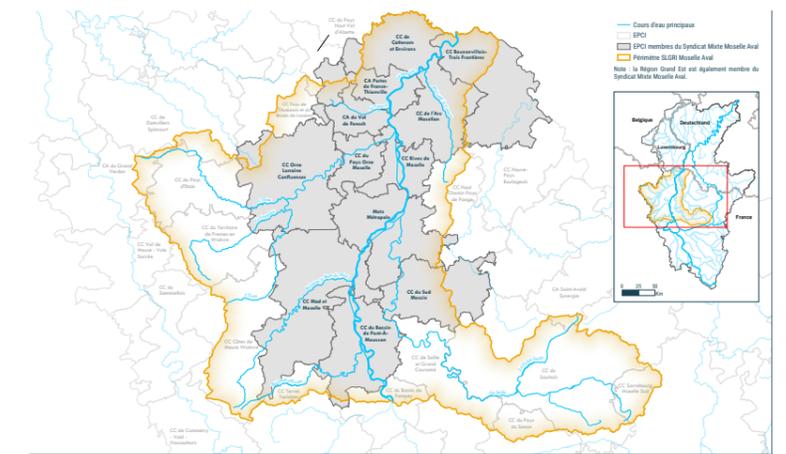
Les principales missions du Syndicat

LE SYNDICAT MIXTE MOSELLE AVAL CONTINUE À

- Accompagner les collectivités membres dans la mise en œuvre de la compétence « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) ;
- Animer et coordonner la mise en œuvre des quatre objectifs de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) de la Moselle aval, qui sont :
 - > La construction d'une gouvernance adaptée et réactive en matière de prévention et de lutte contre les inondations,
 - > L'amélioration et le partage de la connaissance de la vulnérabilité du bassin ;
 - > L'amélioration de l'alerte et la gestion de crise ;
 - > La prise en compte du risque inondation dans les politiques d'urbanisme.
- Réaliser les études préliminaires pour la construction d'une politique publique de gestion intégrée des problématiques d'inondations à l'échelle de la Moselle aval.

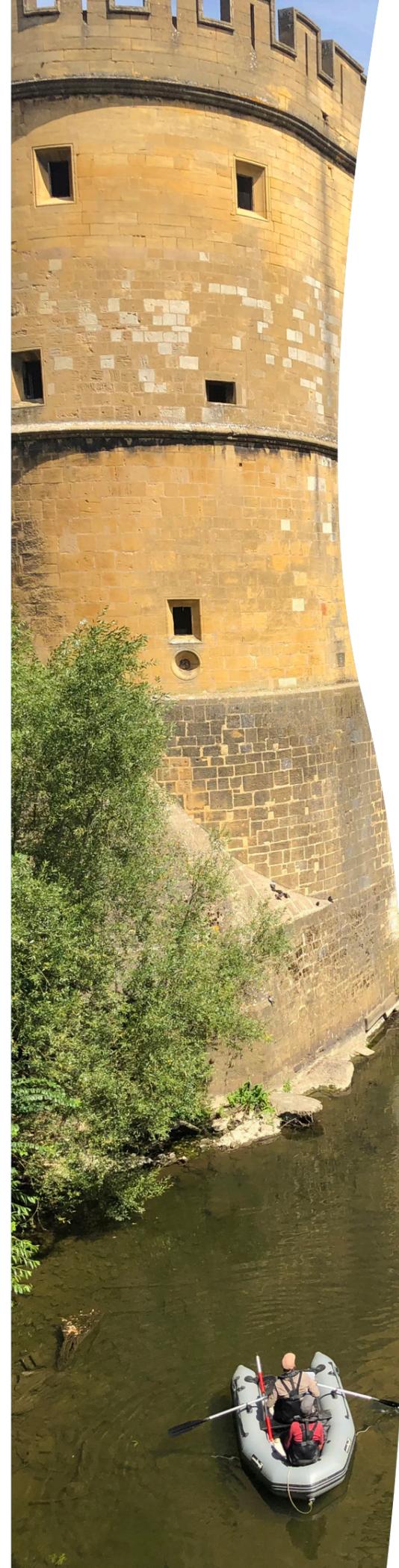
Les structures adhérentes

27 intercommunalités du bassin versant de la Moselle aval sont présentes sur le périmètre d'études et 12 adhèrent (cf. carte) actuellement au Syndicat, aux côtés de la Région Grand Est. Elles représentent plus de 660 000 habitants dont l'ensemble du Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) Metz-Thionville-Pont-à-Mousson, composé de 64 communes.



Sources : Admin Express v. 1.1 (03/2018), BD Carthage ©, SIG-GR
Date d'exportation : 27/11/2018

Carte des EPCI membres du Syndicat Mixte Moselle Aval. (Syndicat Mixte Moselle Aval©)



LES FAITS MARQUANTS



Une équipe renforcée



Depuis le mois d'août 2021, l'équipe est renforcée avec l'arrivée de **Widad BEY**, collaboratrice administrative et financière.

Elle assiste principalement la responsable de ces missions et intervient en soutien auprès des différents chargés de missions pour la déclinaison administrative et financière de leurs actions au quotidien.

Elle participe à l'organisation administrative des comités syndicaux, au suivi et à la préparation budgétaire et assure de nombreuses activités comptables. Elle constitue également un appui essentiel dans la préparation et le suivi

de l'exécution des marchés et des multiples partenariats, ainsi que des montages financiers associés à ces opérations.

Le développement de l'équipe a nécessité d'investir des locaux plus spacieux et mieux adaptés aux différentes missions ; ils permettent notamment de disposer d'espaces de stockage pour le matériel de prospection sur le terrain (bateau, jauge etc.).

Le choix s'est porté sur les locaux situés au 2^{ème} étage du bâtiment situé 48 place Mazelle. Avec ce déménagement, intervenu le 1^{er} octobre, le Syndicat a doublé la surface de ses bureaux et peut désormais accueillir des stagiaires ainsi que de futurs collaborateurs.





Les Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS) existent depuis 50 ans avec la création :

- ~ D'une Commission Internationale pour la protection de la Moselle contre la pollution ;
- ~ D'une Commission Internationale pour la protection de la Sarre contre la pollution

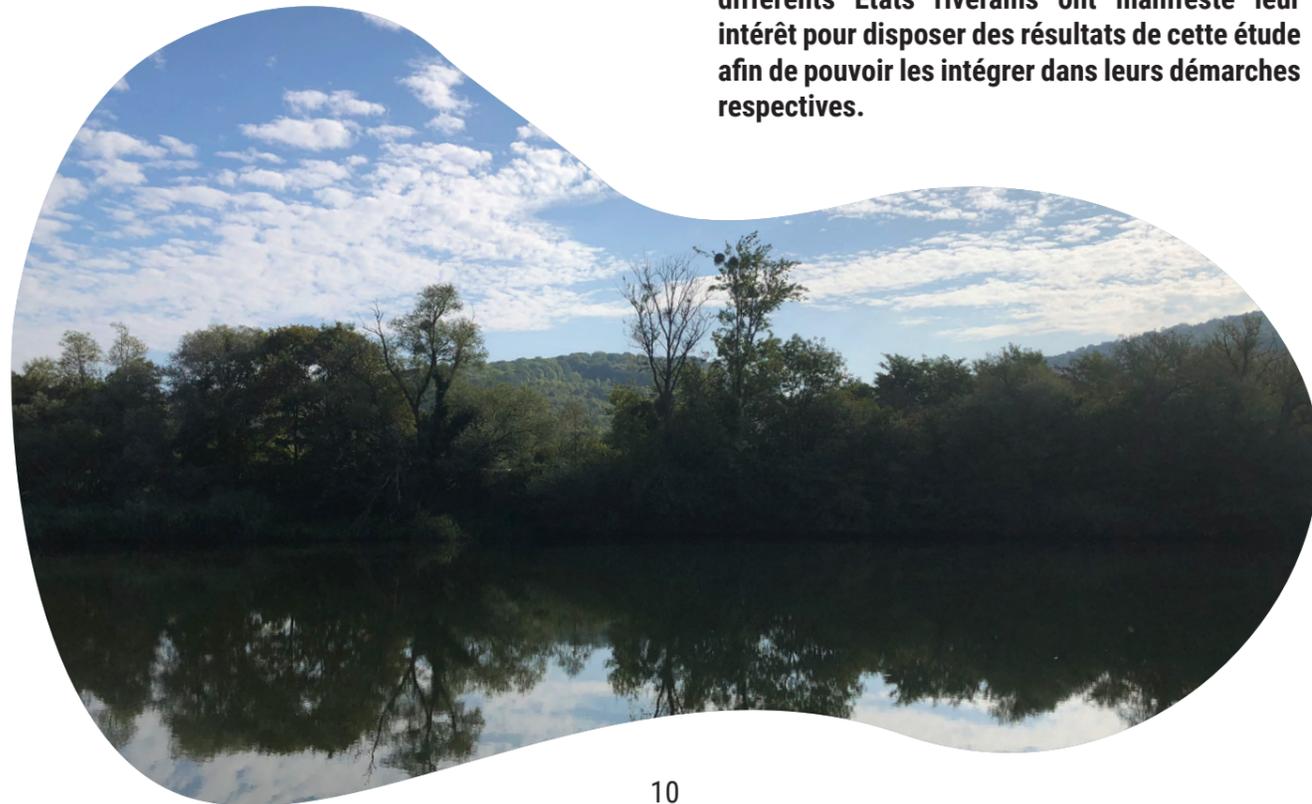
Les deux protocoles de création entrés en vigueur en 1962, ont permis à ces deux commissions d'instituer et d'assurer la coopération entre les gouvernements contractants pour protéger les cours d'eau de la pollution.

La Moselle aval constitue le dernier segment du linéaire de la Moselle internationale. Aussi, dès la phase d'élaboration du PAPI d'intention à l'automne 2018, le Syndicat s'est rapproché du secrétariat des Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS) afin de les informer de sa démarche et partager différentes données.

Depuis 2020, le Syndicat participe au groupe d'experts modélisation hydraulique, qui rassemble les services des ministères de l'environnement et de la gestion de l'eau des différents land allemands (Rhénanie-Palatinat, Sarre), du Luxembourg, et la DREAL Grand Est. Ce groupe a vocation à partager les informations relatives aux crues historiques utilisées pour le calage des modèles hydrauliques utilisés pour la prévision des crues relevant de la compétence des Etats.

En 2021, le Syndicat a présenté les résultats de l'étude historique des événements et de l'évolution des enjeux.

Les services de prévision des crues des différents Etats riverains ont manifesté leur intérêt pour disposer des résultats de cette étude afin de pouvoir les intégrer dans leurs démarches respectives.



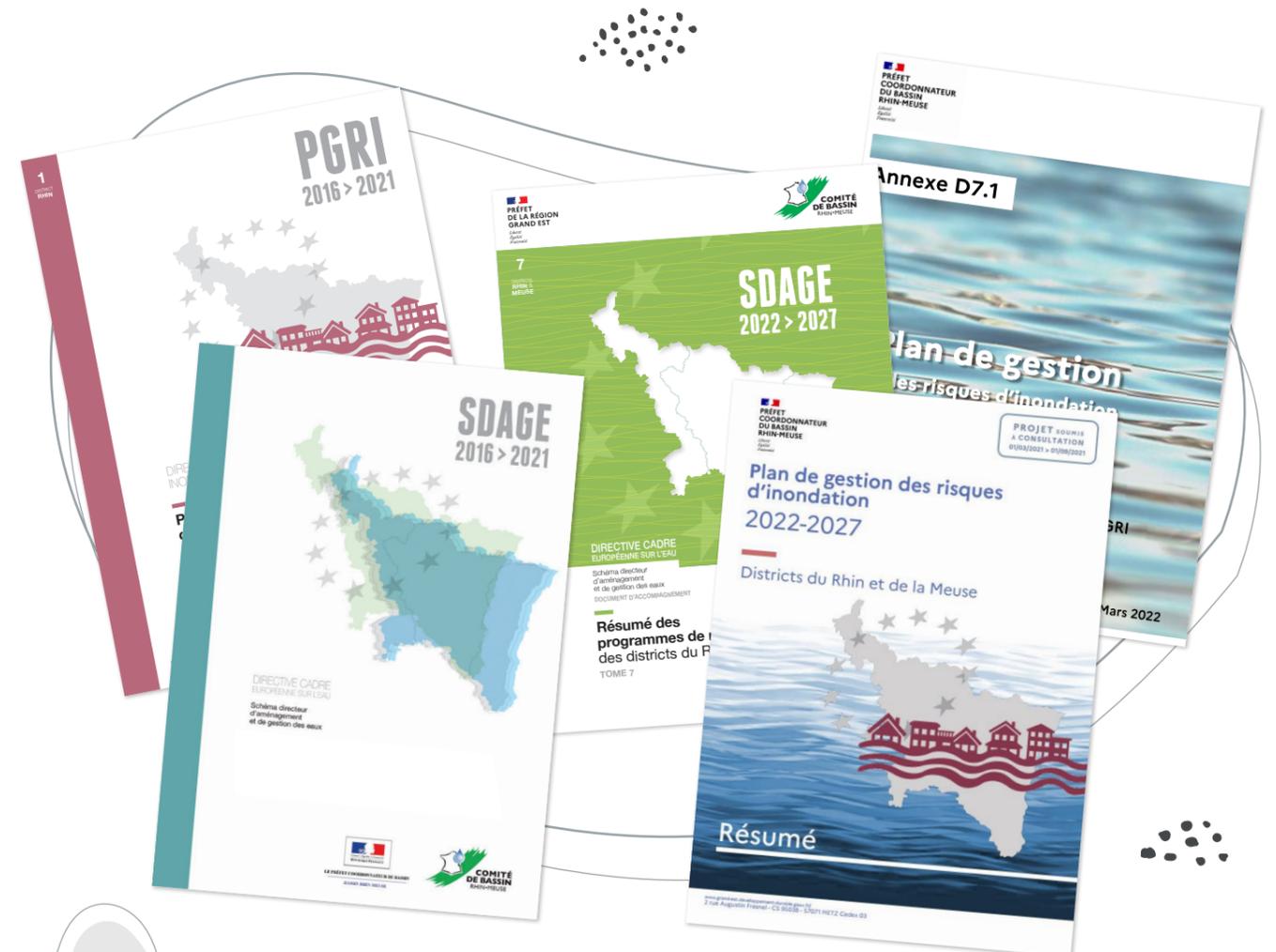
Entre septembre 2019 et fin 2020, le Syndicat a été associé activement aux démarches de révision des documents cadres assurant à l'échelle du district Rhin, la déclinaison de la Directive inondation (DI) au travers du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et la Directive cadre sur l'Eau (DCE) par le biais du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE).

Pilotage des travaux de révision des objectifs relatifs à l'amélioration de la connaissance et de la gestion de crise du PGRI, animation de groupes de travail dédiés, enquêtes auprès des gestionnaires de réseaux et de la profession agricole pour la prise en compte des risques d'inondation dans leurs pratiques, ... autant de contributions du

Syndicat à la révision de ces documents cadres, pour lesquels la consultation du public et des parties prenantes s'est déroulée au cours de l'année 2021.

Afin d'accompagner ses membres dans l'appropriation de ces documents complexes et très volumineux, le Syndicat a présenté les principales évolutions de ces deux documents cadres afin de faciliter la formulation des avis de leurs instances délibérantes respectives. De son côté, le Syndicat a formalisé son avis lors de sa séance du 29 juin 2021.

Les documents finalisés devraient être adoptés au printemps 2022 pour une durée de 5 ans.



Résultats de l'étude relative à l'état quantitatif de la ressource en eau portée la Région Grand Est

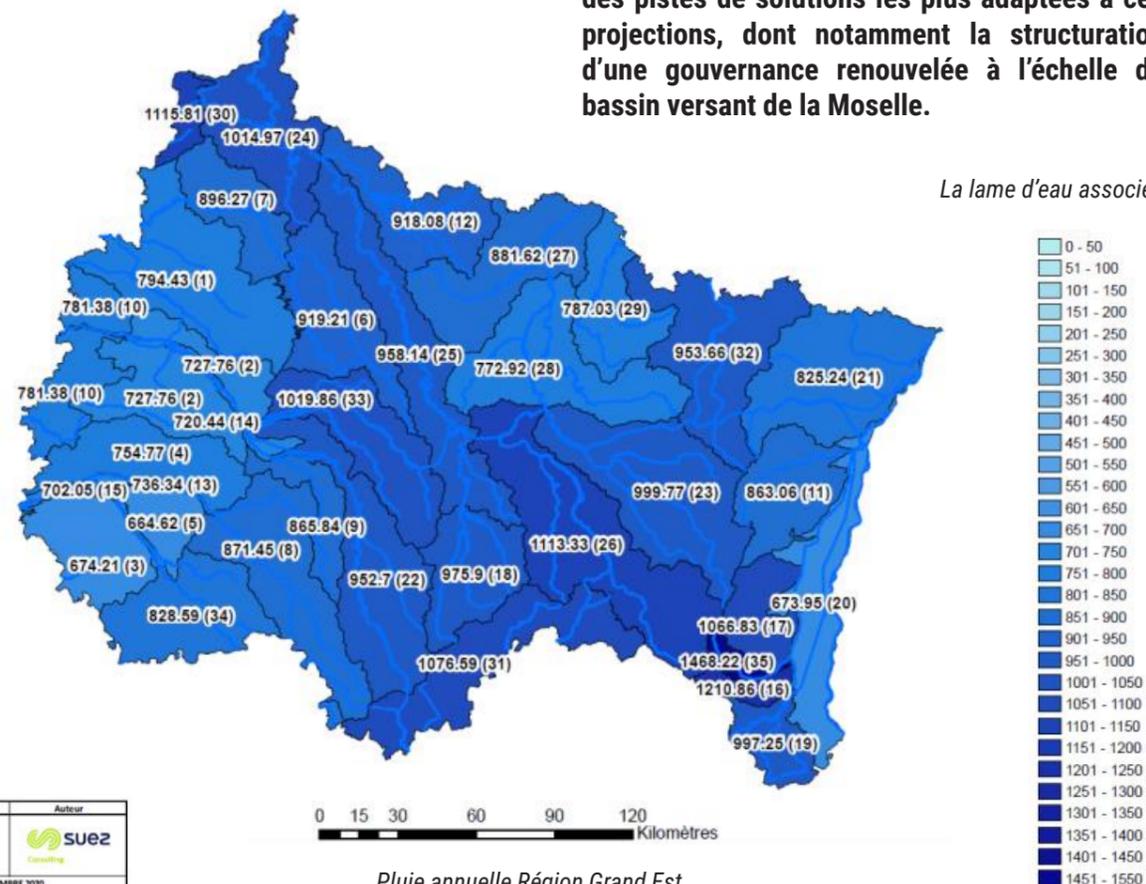
L'intensité et la durée de l'état de sécheresse du bassin versant de la Moselle, et plus largement du Grand Est au cours des années 2018 et 2019 ont particulièrement marqué les esprits. Les conséquences pour les activités économiques et les écosystèmes ont été lourdes : les milieux aquatiques ont été perturbés, la navigation sur plusieurs cours d'eau a été réduite voire arrêtée, et les prélèvements dans les eaux superficielles et souterraines ont été fortement restreints. A travers ces deux épisodes, les territoires ont alors pris conscience de leur vulnérabilité face au manque d'eau.

C'est sur la base de ce constat que la Région Grand Est, au regard de ses compétences en termes d'animation et concertation dans le domaine de l'eau mais également de son rôle dans le pilotage du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), a engagé une étude prospective pour évaluer l'état quantitatif des ressources en eau de façon à anticiper au mieux les risques de déséquilibres futurs.

Les premiers résultats de l'étude démarrée en 2020, ont été présentés au cours de l'année 2021 avec l'organisation d'ateliers territoriaux. Le Syndicat a pu contribuer à la présentation du bilan hydrologique (comparaison des ressources aux besoins en eau) et des projections climatiques à l'horizon 2030-2050 sur une partie du périmètre de la Moselle aval.

Ainsi le 7 décembre à Metz, les différents ateliers proposés ont permis de faire émerger des pistes de solutions les plus adaptées à ces projections, dont notamment la structuration d'une gouvernance renouvelée à l'échelle du bassin versant de la Moselle.

La lame d'eau associée



Pluie annuelle Région Grand Est



LE PAPI cadre d'action du Syndicat

C'est quoi un PAPI ?

Lancés en 2002, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Portés par les collectivités territoriales ou leurs groupements à l'échelle des bassins de risque (bassin hydrographique soumis à un même phénomène naturel) les PAPI reposent sur le principe d'une contractualisation entre l'Etat, des maîtres d'ouvrages (intercommunalités, syndicats) et des co-financeurs (Région, Agence de l'Eau, etc.) pour le déploiement à l'échelle d'un bassin hydrographique pertinent, d'un programme d'actions global couvrant l'ensemble des domaines de la prévention des inondations à partir de 7 axes de déclinaison précisés dans le cahier des charges des PAPI de 3^{ème} génération, actualisé en 2021.

L'élaboration du PAPI implique une première étape préalable à une phase de travaux : le Programme d'Études Préalable (PEP) qui consiste en la réalisation d'un programme d'études destiné à « mieux connaître pour mieux agir »

Le programme d'études démarré en 2020 pour une durée de 4 ans, se décline sur le périmètre du bassin versant de la Moselle aval qui est concerné par trois types de risques d'inondation : les débordements de cours d'eau, le ruissellement et les remontées de nappe. La défaillance des ouvrages de protection hydraulique est également étudiée.



L'année 2021 a été marquée par l'accord en novembre du préfet de Moselle pour l'intégration au nouveau cahier des charges PAPI 3 2021 entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Pour le Syndicat, cette intégration signifie plusieurs changements :

- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention devient le Programme d'Études Préalables (PEP) ;
- Le Président du Syndicat est désigné élu référent et la Directrice, chef de projet technique ;
- Deux actions sont remises en question dans la mesure où elles ne sont plus demandées :
 - > La note d'intégration du risque dans l'urbanisme relevant de l'axe 1 ;
 - > La sensibilisation à la réalisation des zonages des eaux pluviales identifiée dans l'axe 6.

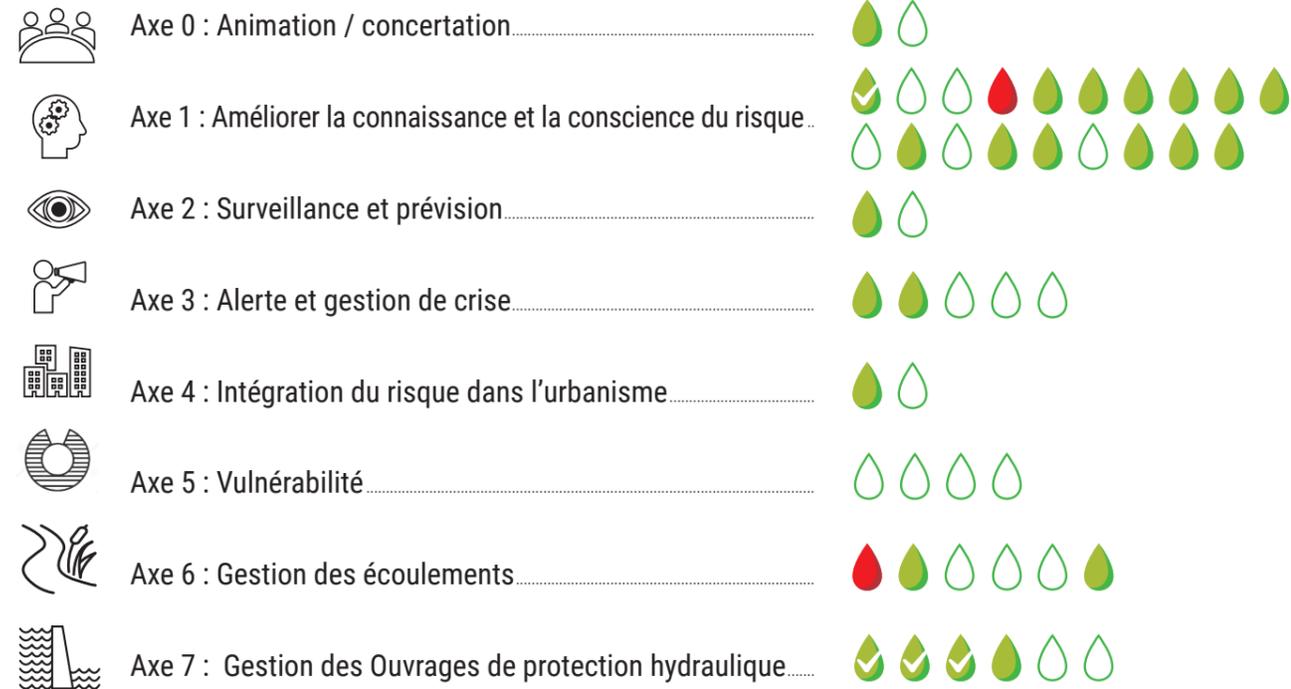
Le Syndicat s'appliquera toutefois à intégrer ces deux thématiques dans les autres actions du PEP, notamment à travers l'accompagnement des structures compétentes en GEMAPI ou encore via la sensibilisation des acteurs de l'aménagement ; Il est également à noter que l'intégration au nouveau cahier des charges PAPI 3 2021 permet au Syndicat de bénéficier d'un soutien renforcé à l'animation qui permettra une meilleure couverture des dépenses salariales de l'équipe mobilisée sur ces missions.

En dehors de ces changements, l'année 2021 a vu la poursuite des études pour mieux connaître :

- Le fonctionnement global du bassin versant ;
- Les risques d'inondation par débordement de cours d'eau ;
- Le rôle de protection des digues ;
- Les enjeux (biens et personnes) exposés aux risques.

Avancement du PEP

AXES THÉMATIQUES DU PEP



3^e COPIL PEP Moselle aval - 4 mars 2022

 Action démarrée
  Action finalisée
  Action non demandée dans le PEP

NOMBRE D' ACTIONS DÉMARRÉES

Actions relatives à l'amélioration de la connaissance et de la culture des risques

ÉTUDE HISTORIQUE DES ÉVÉNEMENTS ET DE L'ÉVOLUTION DES ENJEUX TERRITORIAUX

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte Moselle Aval

RÉALISATION

Université de Lorraine
Laboratoire de géographie physique
LOTERR

LIVRABLES

Atlas cartographique de l'évolution des enjeux
dans le lit majeur des cours d'eau
Reconstitution des crues historiques
(hydrogrammes, dommages, modes de gestion)

DATES



L'étude historique des événements et de l'évolution des enjeux réalisée par l'Université de Lorraine, et plus précisément le laboratoire de géographie physique (LOTERR), **a été finalisée comme prévu en septembre 2021.**

Cette étude incontournable du PEP a donné lieu à la production :

- D'un atlas cartographique présentant l'évolution des enjeux dans le lit majeur des cours d'eau (Moselle aval, Orne et Seille) ;
- D'un rapport final synthétisant les nombreuses recherches dans les archives qui ont permis la reconstitution des crues historiques au cours des trois derniers siècles et leur classification selon leur importance ;
- De monographies synthétiques sur plusieurs événements significatifs précisant selon les informations collectées, les dommages et la gestion de crise.

La base de données historiques sur les inondations (BDHI), qui recense l'ensemble des éléments de connaissance sur les différentes crues à l'échelle nationale, **a également été enrichie grâce à cette étude.**



 Cet événement a fait l'objet d'une publication sur le site internet du Syndicat

ÉTUDE HYDROLOGIQUE GLOBALE DU BASSIN VERSANT DE LA MOSELLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Région Grand Est

RÉALISATION

ISL Ingénierie

LIVRABLES

Synthèse générale du fonctionnement hydrologique du bassin versant

Débits de pointe (crues, étiage)

Hydrogrammes de crues pour chaque période de retour

Modélisation pluie-débit

DATES

06/2020

06/2022

Cette étude a pour finalité de disposer d'une vue actualisée du fonctionnement du bassin versant global de la Moselle d'après ses écoulements (pluie et débits) ;

Pilotée par la Région Grand Est, elle porte sur l'actualisation des débits de crues et d'étiage. Compte tenu des incertitudes inhérentes aux changements climatiques, l'étude modélisera différents scénarios climatiques afin d'apprécier leurs effets sur les débits des cours d'eau.

Cette étude, qui associe les animateurs des stratégies locales des risques d'inondation (SLGRI) de l'amont jusqu'à l'aval, devait être finalisée à l'été 2021. Toutefois, les données actualisées des débits de crue et d'étiage n'étaient pas encore complètement validées en fin d'année, et la partie relative au changement climatique devait encore faire l'objet de compléments. Ces retards ont eu une incidence sur la finalisation de plusieurs actions, sans modifier la date prévisionnelle de finalisation du PEP.

L'ANALYSE HYDROMORPHOLOGIQUE DES SOUS-BASSINS VERSANTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte Moselle Aval

RÉALISATION

Syndicat Mixte Moselle Aval

LIVRABLES

Diagnostic général du fonctionnement du sous-bassin versant

Constitution d'une base de données des plus hautes eaux connues

DATES

09/2018

12/2021

Cette analyse est réalisée à l'échelle de tronçons homogènes (de 1 à 2 km en moyenne) des cours d'eau principaux des bassins de l'Orne et de la Seille, afin de disposer d'une connaissance fine des caractéristiques physiques propres à ces deux cours d'eau et certains de leurs affluents.

Réalisée en régie, elle s'appuie sur les relevés de terrain afin de caractériser les cours d'eau (zones d'expansion de crue, espace de mobilité, continuité écologique, zones humides...) et permet de pré-identifier les dysfonctionnements et les besoins en études complémentaires, notamment topographiques.

Le diagnostic hydromorphologique constitue ainsi l'outil préalable décisif pour définir puis évaluer l'efficacité des actions de prévention des inondations et en garantir la durabilité, tant du point de vue hydraulique qu'écologique.



SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ORNE,
L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ CONSACRÉE À :

> La rédaction en régie du rapport d'état des lieux/diagnostic général de l'Orne, qui sera alimenté par des fiches de synthèse par tronçons homogènes (99 tronçons parcourus en totalité sur un linéaire de près de 150km de cours d'eau et annexes associées) et qui sera complété à la réception des données de débits issues de l'étude hydrologique, et dès finalisation du modèle hydraulique de l'Orne ;

> L'identification des atouts/contraintes (nature du transit sédimentaire, zones de blocage du transport des sédiments, espaces de bon fonctionnement résiduels...) des tronçons homogènes préalablement définis. La grande majorité des tronçons caractérisés présente des problématiques de colmatage des fonds, en partie liées à une gestion passée des cours d'eau (rectifications, curages...) et à des apports accrus de matériaux fins provenant de certains sous-bassins versants. L'état de dégradation morphologique de l'Orne est particulièrement important à l'aval d'Auboué et ce jusqu'à la confluence avec la Moselle, en raison notamment du développement d'activités industrielles au cours du 20^{ème} siècle. Sur ce secteur aval, les zones de remblais, potentiellement pollués, sont très présentes et empêchent l'expansion naturelle des crues. Des ouvrages transversaux, implantés en lien avec l'industrie, sont actuellement sans usages et constituent des obstacles d'importance à la continuité écologique (piscicole et sédimentaire), et participent à l'anéantissement des capacités de restauration naturelles de l'Orne.





Les rencontres auprès des communes riveraines de la Seille se sont déroulées à Goin, Moncel-sur-Seille, Nomeny et Metz entre le 11/05 et le 27/05/21

SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SEILLE, EN 2021 L'ACTION DU SYNDICAT A ÉTÉ MARQUÉE PAR :

- > **La constitution d'une base de données SIG** de l'ensemble des relevés terrains réalisés en 2020 et 2021 (plus de 3000 photographies, la localisation des embâcles, des encoches d'érosion, des caractéristiques géométriques des cours d'eau etc.), qui alimenteront le diagnostic global des cours d'eau ;
- > **La réalisation des enquêtes auprès des communes riveraines de la Seille, qui ont permis notamment d'identifier les atouts/dysfonctionnements (écologiques, hydrauliques...)** des cours d'eau, **de réaliser un premier inventaire des bâtis vulnérables** situés en zones inondables, des repères/laises de crue, **de pré-identifier les projets en cours ou à venir.** Sur les 55 communes invitées 35 ont pris part à ces réunions de présentation des premières investigations et relevés de terrain.



L'ÉTUDE RELATIVE À L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU DÉBOREMENT DES RÉSERVOIRS MINIERES SUR LES DÉBITS DES COURS D'EAU DU BASSIN FERRIFÈRE EN PÉRIODE DE CRUE ET D'ÉTIAGE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte Moselle Aval

RÉALISATION

> **Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)**

LIVRABLES

Synthèse des connaissances relatives aux débits de crue des cours d'eau (et de l'évolution des débits de débordements miniers)

Mise à jour des modèles globaux de débordement des trois réservoirs et prévision des débits de débordement

Cartographie de la contribution des débordements miniers au débit des cours d'eau en période de crue

> **Syndicat Mixte Moselle Aval**

LIVRABLES

Exploitation des données issues de l'étude hydrologique globale et extrapolation à l'échelle des tronçons homogènes de cours d'eau caractérisés dans la phase de diagnostic hydromorphologique (Orne et Seille)

Alimentation d'une base de données SIG des débits caractéristiques par tronçon homogène

DATES



L'étude est réalisée dans le cadre d'un partenariat de recherche et de développement avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Elle vise à **caractériser précisément l'influence des débordements miniers sur les débits des cours d'eau en intégrant l'effet des travaux relatifs aux réservoirs miniers, ainsi que l'effet potentiel à long terme du changement climatique,** afin d'identifier des pistes d'actions spécifiques.

Le périmètre de l'étude concerne les cours d'eau situés à l'aval des points de débordements des réservoirs Sud, Centre et Nord du bassin ferrifère, soit l'Orne aval, le Woigot aval et la Fensch. Les résultats de cette étude ont été présentés plus tardivement que prévu, en octobre 2021, en l'attente de la production des débits actualisés issus de l'étude hydrologique du bassin versant global de la Moselle. Ces différents résultats seront intégrés dans le rapport d'état des lieux du bassin versant de l'Orne (schéma directeur) et dans la définition du programme de gestion intégrée des inondations de la Fensch.

LA MODÉLISATION HYDRAULIQUE DES SOUS-BASSINS VERSANTS À ENJEUX (ORNE ET SEILLE)

La modélisation hydraulique des bassins versants de l'Orne et de la Seille, menée en régie, constitue un outil majeur d'amélioration de la connaissance du risque : elle permet de simuler, par le biais d'outils informatiques, la dynamique des écoulements. Il s'agit donc d'une action structurante du PEP, qui permet d'étudier plusieurs occurrences de crues et de déterminer les emprises des zones inondables pour chacune (réalisation de cartes). Ces travaux contribuent également à l'évaluation de l'impact hydraulique de potentiels aménagements et à la définition d'une stratégie appropriée de gestion des ouvrages hydrauliques.

HYDRAULIQUE FLUVIALE

Étude des écoulements en rivière par une approche hydrodynamique (mécaniques des fluides)

MODÉLISATION

Utilisation d'outils informatiques pour la représentation de phénomènes concrets

MODÉLISATION HYDRAULIQUE

- > Comprendre le fonctionnement hydraulique des cours d'eau
- > Identifier les zones inondables (hauteur et vitesse des eaux)
- > Déterminer l'impact d'éventuels aménagements



FINALITÉ

Amélioration de la connaissance du risque

Réduction de la vulnérabilité au risque d'inondation

En 2021, le Syndicat a poursuivi sa campagne de recensement et d'acquisition des données nécessaires à la modélisation hydraulique des sous-bassins versants à enjeux (Orne et Seille) :

- ✓ Les données topographiques
- ✓ Les données relatives aux ouvrages d'art et ouvrages de franchissement (géométrie)
- ✓ Les données hydrologiques
- ✓ Les données hydrauliques

ÉTUDE HYDRAULIQUE DE L'ORNE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte Moselle Aval

RÉALISATION

- > Syndicat Mixte Moselle Aval (modélisation hydraulique)
- > Prestataires (relevés topographiques et bathymétriques)

LIVRABLES

Relevés topographiques (dont LIDAR sur la zone de confluence Longeau/Yron/Orne)

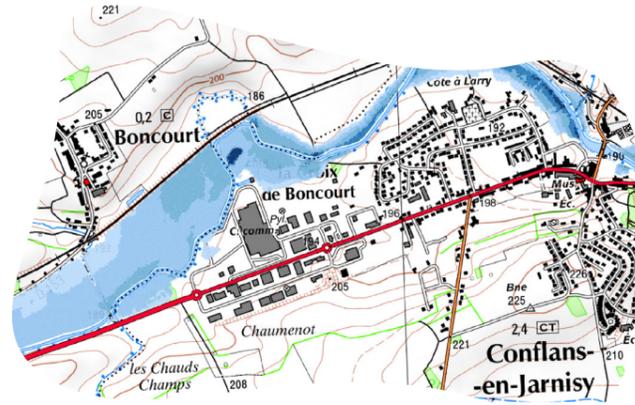
Modèle hydraulique de l'Orne

Cartographie des emprises des zones inondables Q10, Q30, Q50, Q100, Q1000

DATES

07/2020

06/2022

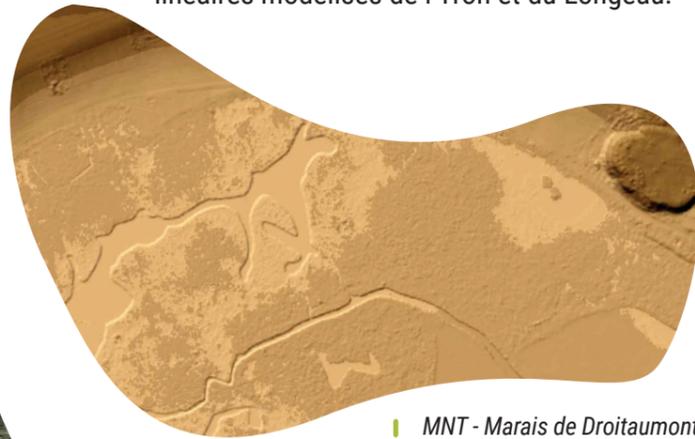


Exemple : Emprise de la crue de calage de l'Orne

Le modèle hydraulique de l'Orne (dont Yron et Longeau), étendu sur la partie meurthe-et-mosellane à deux cours d'eau dont l'apport en débit est significatif (son affluent l'Yron et son sous-affluent le Longeau), a été construit à l'appui de plusieurs visites de terrain et de relevés topographiques et bathymétriques. L'année a donc été marquée par le suivi de campagnes topographiques, bathymétriques et levés LIDAR d'envergure, menées par trois prestataires distincts.

Ces campagnes ont notamment permis, sur les bassins versants de l'Orne et de la Seille, le levé de :

- ✓ 988 profils en travers,
- ✓ 146 ouvrages (ponts, ouvrages hydrauliques),
- ✓ 14 plans de masse complets d'ouvrages classés Référentiels des Obstacles à l'Écoulement (ouvrages de moulin notamment),
- ✓ ainsi qu'une couverture LIDAR complémentaire sur la zone de confluence Orne/Yron, et sur les linéaires modélisés de l'Yron et du Longeau.



MNT - Marais de Droitaumont

Relevés bathymétriques sur l'Orne

La même démarche de modélisation a été initiée pour la Seille ; la construction du modèle en lui-même est planifiée en 2022.

Les calendriers respectifs de ces travaux de modélisation ont été ajustés en cours d'année en l'attente des résultats de l'étude hydrologique, tout en demeurant compatibles avec le calendrier prévisionnel global de déclinaison du PEP.

ÉTUDE HYDRAULIQUE DE LA MOSELLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte Moselle Aval

RÉALISATION

- > Prestataires (modélisation hydraulique et relevés topographiques)
- > Syndicat Mixte Moselle Aval (intégration et exploitation du modèle)

LIVRABLES

Relevés topographiques

Modèle hydraulique de la Moselle aval

Cartographie des emprises des zones inondables Q10, Q30, Q50, Q100, Q1000

DATES

01/2022

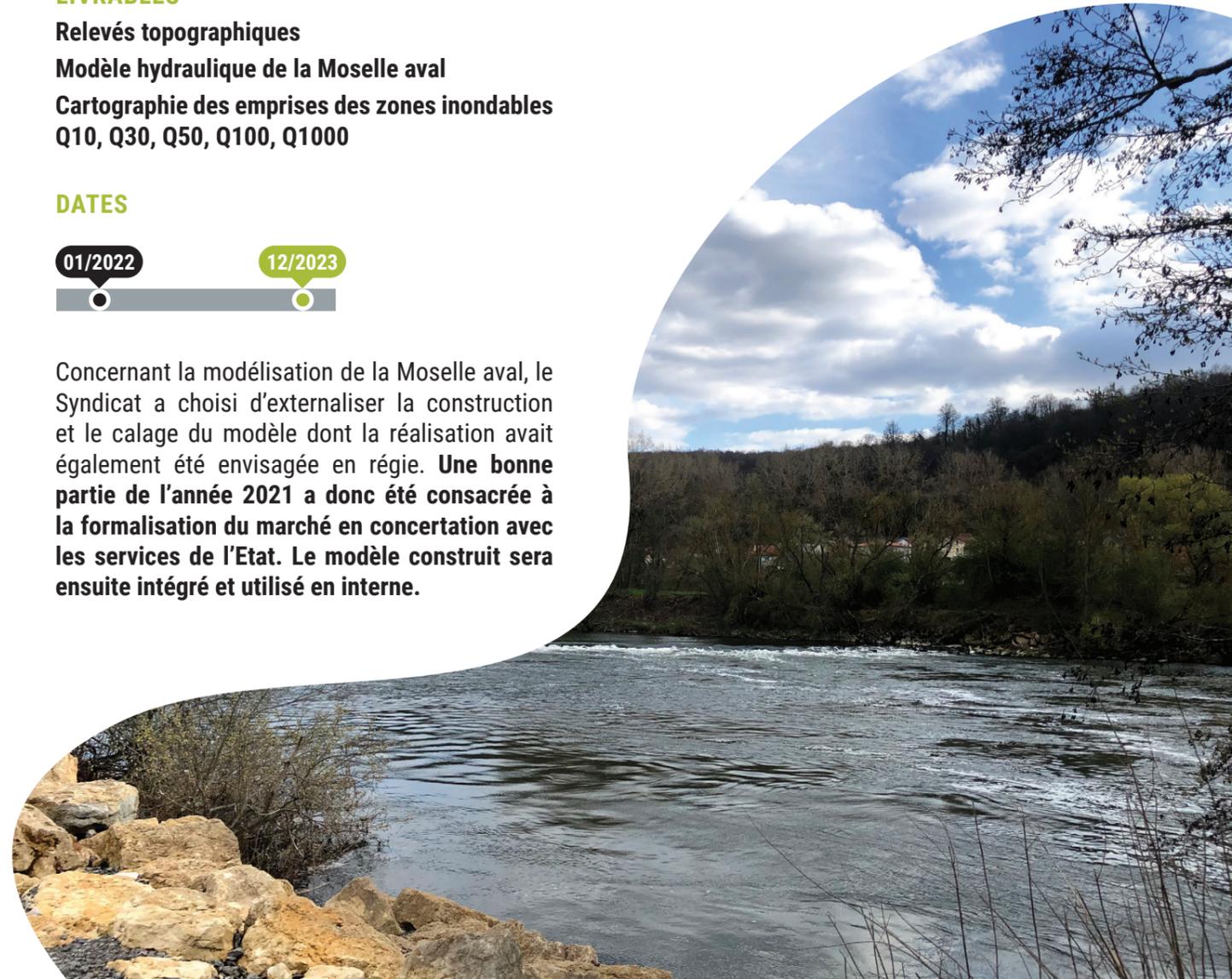
12/2023

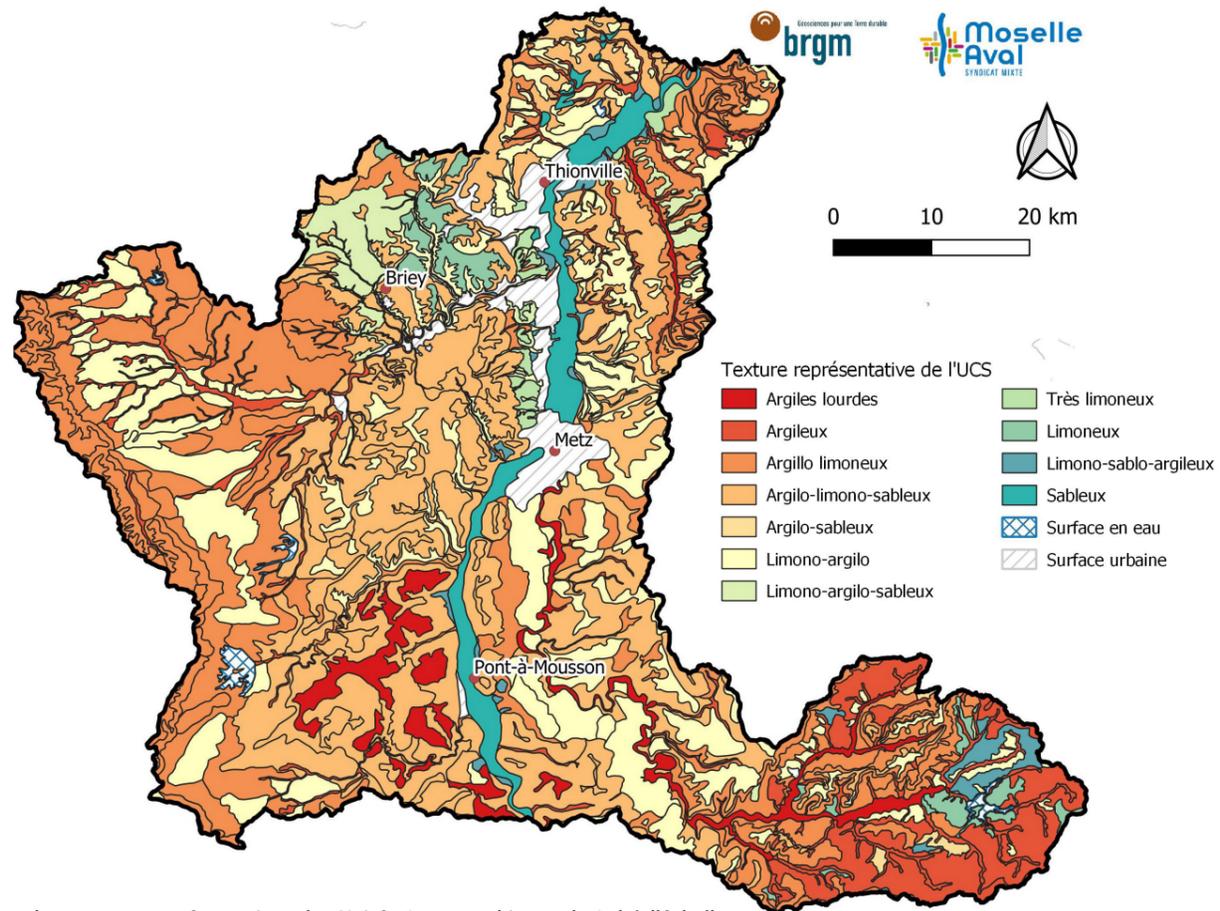
Concernant la modélisation de la Moselle aval, le Syndicat a choisi d'externaliser la construction et le calage du modèle dont la réalisation avait également été envisagée en régie. **Une bonne partie de l'année 2021 a donc été consacrée à la formalisation du marché en concertation avec les services de l'Etat. Le modèle construit sera ensuite intégré et utilisé en interne.**

L'AMÉLIORATION DE LA CONSCIENCE DU RISQUE À TRAVERS DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE (élus, habitants, public scolaire, etc.)

Les résultats des différentes études permettront d'alimenter la réalisation des kits mutualisés d'outils de sensibilisation pour le grand public et les scolaires.

La DREAL Grand Est a initié l'adaptation d'un guide de l'enseignant et des élèves développé en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les risques inondation. **En 2021, le Syndicat a été associé aux démarches d'adaptation de ces documents afin d'y intégrer certaines spécificités hydrologiques, notamment du bassin Rhin-Meuse.**





Carte des textures représentatives des Unités Cartographiques de Sol, à l'échelle du bassin versant de la Moselle Aval. La texture du sol constitue un des quatre facteurs de l'érosion, les trois autres facteurs étant la topographie, le climat et l'occupation du sol

L'ÉTUDE RELATIVE À L'IDENTIFICATION DES ZONES À RISQUE DE RUISSELLEMENT

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte Moselle Aval

RÉALISATION

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

LIVRABLES

Cartographie des zones d'aléas du risque érosion et susceptibilité au ruissellement ;

Hiérarchisation des sous-bassins versants suivant le niveau de risque avec intégration des enjeux >> Phase 2 de l'étude : Modélisation WATERSED

DATES

03/2021

06/2022

Réalisée par le BRGM sur le bassin versant global de la Moselle aval, cette étude a démarré au début de l'année et permettra à terme de disposer :

- D'une cartographie des zones d'aléa érosion et susceptibilité au ruissellement ;
- D'une hiérarchisation des sous-bassins versants à enjeux.

Elle s'appuie sur l'exploitation du modèle MESALES développé par le BRGM en partenariat avec l'INRAE. L'outil intègre différentes familles de facteurs déterminants (topographie, pédologie, occupation des sols et climat).

Dans ce cadre, le Syndicat a rencontré la Chambre Régionale d'Agriculture et les trois Chambres Départementales (Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle) afin de présenter la démarche, collecter des données et identifier les retours d'expérience existants sur le bassin versant. Les premiers éléments de synthèse cartographiques ont été présentés en décembre.

Actions relatives à l'aménagement et à la gestion des eaux

LA SENSIBILISATION DES ACTEURS À L'INTÉGRATION DU RISQUE DANS L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les résultats de l'étude hydrologique, des études de dangers ainsi que des études hydrauliques menées par le Syndicat, permettront **d'alimenter, le cas échéant, les démarches de révision ou de réalisation des Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN)** portées par les services de l'Etat sur les trois départements concernés.

En matière de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens situés en zone inondable, **le Syndicat a réalisé un travail préparatoire pour cerner les attendus précis de ces études en mobilisant les retours d'expérience de structures porteuses de PAPI. Ces éléments ont été intégrés au travail préparatoire du cahier des charges du diagnostic territorial des enjeux, qui alimentera l'état des lieux au moment de l'élaboration du PAPI.**

LA GESTION DES ÉCOULEMENTS

Au terme des études du PEP, l'objectif est **d'identifier pour le PAPI complet (travaux) les projets d'aménagement au croisement des enjeux de prévention des inondations et de gestion des milieux naturels.** C'est notamment l'ambition première des démarches d'élaboration des schémas directeurs pour l'Orne et la Seille, en articulation avec les projets portés par les structures compétentes en GEMAPI.

Les actions proposées relèveront autant que possible d'une gestion intégrée du risque inondation (exemples : mesures structurantes de type création de lits moyens, restauration de champs d'expansion de crues, aménagements de digues/merlons associés à la restauration morphologique du cours d'eau, gestion différenciée de la végétation de berge, hydraulique douce - replantation de haies, fascines...).





LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

Organisation de la gouvernance de projet
Définition de l'organisation
Cadrage de la démarche (Méthodologie et planning de réalisation)



MISE EN ŒUVRE

Déclinaison des actions



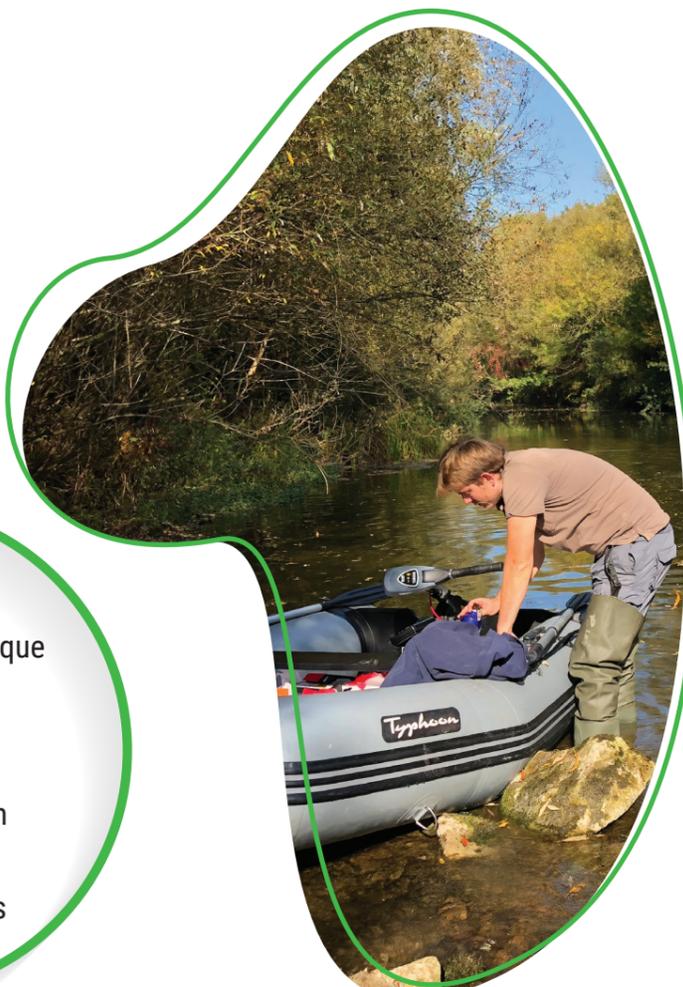
CONCERTATION

IDENTIFICATION DES ENJEUX ET ACTIONS

Priorisation des enjeux
Identification des actions de gestion intégrée

DIAGNOSTIC

Hydro-géomorphologique
Hydrologie
Hydraulique
Enquêtes de terrain
État des lieux des connaissances



Les schémas directeurs, ainsi que le PEP, visent ainsi à :

- ~ Renforcer la dynamique locale pour l'émergence de projets globaux et cohérents de prévention des inondations ;
- ~ Conforter les capacités techniques et financières des maîtrises d'ouvrage pour une mise en œuvre efficace de la compétence GEMAPI, à travers l'activation de différentes sources de cofinancements sur les volets de la gestion des écoulements et de la prévention des inondations ;
- ~ Encourager la complémentarité des intervenants et des dispositifs (SAGE, contrat de rivières) ;
- ~ Structurer une gouvernance adaptée aux problématiques et propice à l'implication des différentes parties prenantes.

Sur le bassin versant de la Fensch, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch est porteuse de deux actions visant à restaurer les fonctionnalités de ce cours d'eau fortement contraint et anthropisé tout en réduisant le risque d'inondation.

Fin 2021, la partie diagnostic a été engagée ; elle valorisera notamment les données existantes et produites dans le cadre du projet d'élaboration d'un PAPI de 2^{ème} génération en 2014. Les résultats d'autres études du PEP alimenteront cette phase (les études hydrologique et hydraulique du bassin versant de la Moselle aval notamment). Sur cette base, les enveloppes d'expansion de la crue de la Fensch seront précisées et seront accompagnées d'une analyse critique des propositions d'actions identifiées en 2014.

Actions relatives à la gestion des ouvrages de protection hydraulique



POURSUITE DES ÉTUDES DE DANGERS

Le Syndicat a poursuivi en 2021 la conduite des études de dangers, confiées par mandat en 2019. Cette démarche globale permet à l'ensemble des mandants de bénéficier d'une méthodologie d'étude harmonisée sur le bassin versant, ainsi que de prestations issues de marchés plus conséquents permettant d'optimiser et de rationaliser les coûts. Ainsi, dans la continuité des années antérieures, le Syndicat assure le pilotage, la coordination et le suivi administratif et technique de la démarche et des différents partenariats et marchés de prestations (études de dangers - bureau d'études agréé « Dignes et barrages », investigations géotechniques, études topographiques...).

Le calendrier du projet prévoit la finalisation de l'ensemble des EDD pour la fin 2023.

Conformément au décret n°2015-526 de mai 2015, **les collectivités dotées de la compétence GEMAPI doivent définir leurs systèmes d'endiguement afin d'en assurer leur gestion.**

Par ailleurs, le décret confie au **gestionnaire du système d'endiguement la détermination et le choix du contour de la zone protégée et du niveau de protection.**

Ce niveau de protection est difficile à caractériser car il nécessite d'appréhender le comportement et la stabilité des ouvrages en fonction de différents scénarios de crues (quinquennales, décennales, etc.).

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2021

Intégration des premières données hydrologiques

Les données hydrologiques qui sont utilisées pour les études de dangers sont issues de l'étude hydrologique menée dans le cadre du PEP Moselle aval par la Région Grand Est. Les premiers résultats transmis à l'automne 2021 concernent les débits et les hydrogrammes de crue de la Moselle et sont mobilisés pour modéliser les lignes d'eau utilisées pour l'analyse des rôles hydrauliques et la réalisation des études de dangers.

Acquisition de données topographiques

En 2021, des levés des profils en long et en travers ont été réalisés sur certains ouvrages en vue de l'intégration de données topographiques précises à leurs études de dangers. On notera notamment les ouvrages situés sur l'Orne, la digue du Port de Thionville, une partie de la digue de Malambas, la dérivation d'Ars-sur-Moselle ou encore les digues du Port de Metz, du Ban Saint Martin ou de l'île d'Ars-sur-Moselle.

Etudes de stabilité des ouvrages en voie de finalisation

Les campagnes d'investigations géophysiques et géotechniques ont été réalisées entre 2020 et 2021. Le croisement des données géophysiques avec les données géotechniques ainsi obtenues, permettra de modéliser les ouvrages dans leur ensemble. Les résultats des sondages géotechniques ont été présentés lors du groupe de travail « Ouvrages Hydrauliques » du 5 juillet 2021. Le BRGM a rendu les résultats de stabilité relatifs à la digue du Canal de Jouy, la digue d'Hauconcourt et la digue d'Ay-sur-Moselle.

Avancement des études de dangers

Au cours de l'année, les rôles hydrauliques de 9 ouvrages ont été étudiés, et 7 d'entre eux sont avérés, ce qui conduit à engager la suite des études de dangers pour ces ouvrages.

- Voie SNCF Ancy Dornot ;
- Dérivation d'Ars-sur-Moselle ;
- Ban-Saint-Martin ;
- Nouveau Port de Metz ;
- Malambas ;
- Port de Thionville ;
- Voie SNCF Sierck-Lès-Bains.



Groupe de travail « Ouvrages Hydrauliques »

Deux réunions du groupe de travail « Ouvrages Hydrauliques » ont été organisées :

- ~ **05 juillet 2021** : présentations méthodologiques des partenaires et prestataires et premiers résultats, point d'actualité réglementaire relatif aux systèmes d'endiguement, présentation d'échantillons de sondages carottés
- ~ **le 30 septembre 2021** : Présentation des résultats des études du rôle hydrauliques de 9 ouvrages



NOUVEAUX OUVRAGES DE PROTECTION RECENSÉS SUR LE TERRITOIRE ?

Au cours des études menées, le bureau d'études a identifié de nouveaux ouvrages jouant potentiellement un rôle de protection hydraulique :

- ~ la digue de l'île d'Ars-sur-Moselle, située sur les territoires de Metz Métropole et de la Communauté de Communes Mad-et-Moselle.
- ~ une digue à la confluence du Veymerange et de la Moselle et un ouvrage allant de part et d'autre de la Fensch en amont de son aqueduc, situés tous les deux sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville.

Ces nouveaux ouvrages sont intégrés à la démarche et seront étudiés au cours de l'année 2022.



Ile d'Ars-sur-Moselle |

NOUVEAU PROJET !

Le Syndicat a également été sollicité au cours de l'année par les EPCI de la partie amont du bassin versant de la Moselle, en cours d'organisation et de structuration pour le déploiement de la GEMAPI sur leur territoire. Ainsi, le futur Syndicat mixte « Moselle Amont » a mobilisé l'expertise de notre structure pour alimenter leurs réflexions concernant la prise en charge des ouvrages de protection hydraulique. Après plusieurs échanges techniques et politiques, les jalons d'un premier partenariat ont été posés à la fin de l'année pour un plein déploiement en 2022, afin d'assurer le pilotage et la réalisation des études de dangers de leurs ouvrages de protection hydraulique, sous un format conventionnel de mandat de maîtrise d'ouvrage, similaire à celui mobilisé pour le bassin versant de la Moselle aval.

| Digue de Bussang



L'accompagnement des EPCI dans la mise en œuvre de la GEMAPI

UN ACCOMPAGNEMENT TOUJOURS SOUTENU

Le Syndicat apporte également son aide technique aux structures d'autres sous-bassins, notamment pour l'élaboration de projets orientés vers une gestion intégrée et durable des cours d'eau, ainsi que sur l'analyse coût-efficacité de ces projets.

Le Syndicat Moselle Aval a donc poursuivi, de manière soutenue, le partage de données acquises dans le cadre du Programme d'Etudes Préalables à des intercommunalités et syndicats de rivière du bassin versant. Ainsi, la vision de terrain acquise pour l'identification du besoin en topographie sur certains affluents directs de la Moselle a été partagée cette année notamment auprès de la Communauté de Communes Mad et Moselle (projet Vricholle), de Metz Métropole (projet de gestion intégrée du bassin versant du ruisseau de Saulny), de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson (ruisseaux Beaume-Haie et Moulon) ou encore des Syndicats Mixtes de la Seille...

Sur le bassin versant de l'Orne, le Syndicat a accompagné les porteurs de projets ambitieux, comme la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences, le Syndicat de Valorisation Ecologique de l'Orne, ou encore l'Etablissement

Public Foncier du Grand Est... en participant à notamment à la définition des attendus techniques d'études préalables (ex. projet de gestion intégrée du bassin versant du ruisseau de Bruville, étude en lien avec les cours d'eau inscrits au PAOT sur le périmètre d'Orne Lorraine Confluences, étude pour la réduction de la vulnérabilité face aux inondations de Briey-Bas...), et au suivi des différents projets (réunions de concertation, COPIL, COTECH, réunions de chantier...).

Le Syndicat a pu également, dans le cadre de son accompagnement, proposer des variantes d'aménagements, considérant les caractéristiques intrinsèques de cours d'eau, ou des propositions opérationnelles sur des projets engagés par les EPCI ou leurs groupements. Ainsi, le Syndicat a accompagné en 2021 de nombreux projets et acteurs sur le territoire ; on retiendra notamment sans pouvoir être exhaustif les projets de définition d'un mode de gestion adapté du cours d'eau dans la traversée de Conflans-en-Jarnisy, de rétablissement de la continuité écologique de l'Orne aval (projets d'aménagements du barrage d'Homécourt, de Beth, de Gandrange, des seuils de Rosselange/Rombas...) ou encore le projet de reméandrage de la Seille à Chambrey, visant à améliorer de façon notable la qualité écomorphologique du cours d'eau.

RÉSEAU DES TECHNICIENS MOSELLE AVAL

Complémentaire aux missions d'appui technique aux structures compétentes en GEMAPI, le réseau des techniciens a pour vocation de favoriser les échanges d'expériences sur différents volets de cette problématique.

Ce réseau continue de mobiliser les savoir-faire de différents partenaires (Agence de l'Eau Rhin Meuse, DREAL Grand Est, CEREMA, Office Français pour la Biodiversité, Fédérations de pêche, Office National des Forêts...), ainsi que ceux des techniciens du bassin versant.

Des journées d'échanges avaient été organisées les années précédentes sur les méthodes de relevés de laisses de crues et sur le thème de la continuité écologique.

Le 05 octobre 2021, le réseau s'est réuni à Jarny pour traiter de la problématique de la gestion de la végétation de berge et de l'état sanitaire. Cette journée, qui a rassemblé une trentaine de participants, était organisée en trois temps :

- ~ **Présentations en salle** (état sanitaire, aspects réglementaires, financiers, pistes de réflexion sur la gestion intégrée du risque inondation, retours d'expériences de porteurs de projets locaux) ;
- ~ **Ateliers d'échanges** (la gestion pour assurer la pérennité d'opérations de renaturation de cours d'eau, l'impact de la végétation sur l'hydraulique, l'utilisation de bases de données pour la localisation, la résolution et le suivi de désordres, le déploiement de nouveaux dispositifs fonciers de protection de l'environnement) ;
- ~ **Visite de terrain** (Orne à Conflans-en-Jarnisy).



LES MOYENS FINANCIERS

Les ressources et dépenses du Syndicat

Le budget de l'année 2021, conforme aux orientations actées lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 16 février 2021, a été voté lors de la réunion du Comité Syndical du 16 mars 2021.

LES RECETTES DE LA STRUCTURE

- ~ **Cotisations de ses membres**
 - > EPCI = 0,70€ par an par habitant
 - > Région Grand Est = 10 000 € par an
- ~ **Subventions de fonctionnement et d'investissement**
 - > Agence de l'Eau Rhin Meuse
 - > Etat (FPRNM)
 - > Région Grand Est
- > **Le PAPI (4,6 M€) est co-financé au global à hauteur de 70% (investissements et études en régie)**

LES DÉPENSES DE LA STRUCTURE

- ~ **Dépenses de personnel et frais de fonctionnement généraux**
- ~ **Investissements au titre des études du PEP**
Co-financements entre 50% et 80% selon les études
- ~ **Investissements au titre des opérations sous mandat de maîtrise d'ouvrage**
- ~ **Autres investissements**
Equipements mobiliers, informatiques, techniques et applicatifs

La mobilisation du budget 2021

Les réalisations de la section de fonctionnement sur cet exercice sont en cohérence avec le niveau de structuration et le développement en cours du Syndicat, alors que celles de la section d'investissement permettent la poursuite des études lancées sur l'exercice antérieur et l'engagement de nouvelles actions du programme.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Porte les dépenses de personnel et les charges à caractère général nécessaires au fonctionnement de la structure et de l'équipe, comptant désormais sept agents. Les recettes 2021 se sont composées pour 70% des contributions des membres et pour 30% de subventions relatives à l'animation ou à la réalisation des études menées en régie.



SECTION D'INVESTISSEMENT

Traduit en 2021 la poursuite du déploiement du PEP. Les dépenses engagées au total sur l'année se montent à 802 000 € en intégrant les restes à réaliser de l'année qui se sont montés à 372 000 €. **95% de ces crédits ont été consacrés aux études du PEP.**



Les soutiens financiers



Le Syndicat a pu à nouveau compter en 2021 sur le soutien essentiel de ses différents partenaires, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, l'Etat, et la Région Grand Est pour le co-financement du PEP et la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI).

LE SOUTIEN DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Dès la création du Syndicat Mixte Moselle Aval, et en dehors de cet engagement financier pour le PEP, l'Agence de l'Eau a accompagné et soutenu très significativement la structuration de l'équipe, avant même le déploiement contractuel du programme (220 380 €). C'est grâce à ce soutien essentiel et aux aides qu'elle a allouées pour l'accompagnement des dépenses salariales de la structure en devenir, que l'équipe du Syndicat a pu se constituer et atteindre le niveau d'expertise acquis aujourd'hui.

Aussi, c'est dans cette continuité que le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse s'est poursuivi en 2021, concernant les missions relatives aux démarches de gestion intégrée (schémas directeurs) et dans les missions d'animation et de coordination des actions à l'échelle du bassin versant de la Moselle aval et des sous-bassins versants à enjeu.



Les soutiens financiers

LE SOUTIEN DE L'ÉTAT



Les actions du Syndicat sont soutenues par l'Etat au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), dit « Fonds Barnier », qui bénéficie aux collectivités territoriales et aux établissements publics et a pour vocation première d'améliorer la sécurité des personnes face aux risques naturels et de réduire les dommages aux biens assurés. Elle cible les communes couvertes par un plan de protection des risques naturels (PPRN). Lorsque ce dernier est approuvé ou prescrit, le Fonds peut financer jusqu'à 50% des études de prévention.

Un soutien renforcé aux missions d'animation à compter de 2021 !

L'accord donné en novembre par le Préfet de Moselle pour l'intégration au nouveau cahier des charges PAPI 3 - 2021, permet au Syndicat de bénéficier d'un soutien renforcé à l'animation du PEP avec effet au 1^{er} janvier 2021. Cette aide complémentaire assurera une meilleure couverture des dépenses salariales de l'équipe mobilisée sur ces missions et donnera des marges d'actions complémentaires au Syndicat dès 2022.

LE SOUTIEN DE LA RÉGION GRAND EST

La Région Grand Est intervient comme co-financier de plusieurs actions du PEP et elle porte la maîtrise d'ouvrage de l'une d'entre elles. Elle contribue également au soutien des activités du Syndicat en tant que membre adhérent, au travers de sa cotisation annuelle de 10 000€.



BILAN & PERSPECTIVES

L'année 2022 devrait voir la finalisation de plusieurs études et notamment des travaux de modélisation des sous-bassins versant de l'Orne et de la Seille, qui permettront de simuler les différentes crues (Q10, Q30, Q50, Q100 et Q1000) et d'appuyer les réflexions aux projets d'aménagement pour une gestion intégrée des inondations sur ces cours d'eau.

Les résultats de ces études faitières (étude historique, étude hydrologique, modélisations hydrauliques) alimenteront d'autres actions, et notamment la constitution des kits d'animation grand public et scolaire et les actions de commémoration des crues en 2023. La deuxième phase de l'étude relative à la problématique du ruissellement sera également activée en vue d'identifier les mesures opérationnelles qui pourraient être inscrites dans le PAPI. Les résultats des études de dangers attendus pour l'été, permettront d'identifier les ouvrages devant faire l'objet d'un renforcement et de classer de nouveaux systèmes d'endiguement, le cas échéant. Ces éléments permettront également de calibrer les actions à mener au stade du PAPI. L'étude relative à la problématique de remontée de nappe sera accompagnée d'enquêtes auprès des communes riveraines de la Moselle aval, afin d'évaluer leur vulnérabilité face au risque d'inondation en général.

Le recrutement d'un collaborateur cartographe – géomaticien est également envisagé au cours de l'année 2022, pour valoriser les données du territoire, produire des supports cartographiques en vue de l'amélioration de la connaissance du risque et l'appropriation des résultats d'études mais également de l'élaboration du PAPI. Ainsi, le Syndicat poursuit le développement de son équipe opérationnelle, pour accroître encore ses capacités d'actions et son expertise en régie.

L'année 2022 va également voir se concrétiser un nouveau partenariat d'importance avec la toute jeune structure créée sur la partie amont du bassin versant de la Moselle, pour la réalisation des études de dangers des ouvrages de protection hydraulique de ce territoire. Ce projet permettra au Syndicat Moselle Aval de partager et valoriser

son expérience sur ce sujet complexe, et s'inscrit pleinement dans les enjeux de coopération avec les structures de bassin actives sur le linéaire global de la Moselle.

Enfin, les perspectives de transformation du Syndicat en Etablissement Public Territorial de Bassin, devraient engager la structure vers de nouvelles orientations en 2022 et faire émerger les ambitions partagées des multiples acteurs intervenant sur le cycle de l'Eau sur le bassin hydrographique de la Moselle aval.





SIEGE

1 place du Parlement de Metz
CS 30353 | 57011 Metz Cedex 1

BUREAUX

48 place Mazelle | 57045 Metz
Accueil : 03 54 44 07 45